Le SENAT.

AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. X. MANITOBA. No. 4

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, MARDI, 22 JUIN, 1880

AVIS IMPORTANT
AUX
Voyageurs et Freteurs.

—o—

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES.

—o—

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Baloche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au recoude de la Rivière Saskatchewan, donnant une réduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise Un pont à été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O , 14 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret decouverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'équipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécifications et autres details

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire

Departement des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 fevrier, 1880 17-f

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE)

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN, au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyés gratis, à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Ont reçu une grande quantité de marchandises les plus choisies et continuent d'en recevoir tous les jours. Ces Messieurs invitent leurs pratiques canadiennes à leur faire une visite afin de juger par elles-mêmes de la qualité et du bon goût de leurs marchandises. La qualité et le prix défient toute compétition.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879 —12m

CANADIAN PAIN DESTROYER.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulage des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotes, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, detoise, cerasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est très estimé ou l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent ; et on n'a pas connaissance d'un seul cas ou il na pas donne satisfaction, lorsque les directions ont ete bien suivies ; au contraire tous sont charmes de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par experience, en ayant fait nous même une epreuve complète ; en conséquence tous ceux qui souffrent ces douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent-être persuades qu'il est un remède souverain.

L'efficacité etonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guerison les maladies pour lesquelles il est recommande, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous temoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remedes.

Les medecins l'ordonnent et s'en servent ; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba

Grande Rue Winnipeg

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC.

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

Avis aux Entrepreneurs.

—o—

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné SOUMISSIONS POUR EGOUT, seront reçues au Bureau du Département des Travaux Publics jusqu'à midi, Mardi, le premier jour de Juin prochain pour la construction d'egouts dans la paroisse de St Andrew, la Rivière la Seine, Cook's Creek, (Springfield), la Boyne, et les marecages dans Woodland.

Les plans et spécifications, et les conditions générales pourront être vus à ce Bureau le et après le Vingtième jour de Mai prochain, où les formes de soumission peuvent être obtenues.

Les parties soumissionnant sont tenues de se pourvoir de tous les outils nécessaires et aussi, d'avoir des connaissances pratiques de ce genre d'ouvrage, et sont requises de connaitre que leurs soumissions ne seront prises en consideration à moins qu'elles ne soient strictement faites avec les formes imprimées, et dans le cas d'une societe, leurs propres signatures devront être apposées à la soumission, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chacun : de plus, un chèque de banque négociable pour la somme de cinq cents piastres sur les dépenses estimées de l'ouvrage, devra accompagner chaque soumission, laquelle somme devra être confisquée si la partie où les parties soumissionnant refusent d'entrer en contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans l'offre soumis.

Le chèque qui sera envoyé par les parties dont leurs soumissions ne seront pas acceptées, sera retourné à qui de droit.

Pour que le contrat soit bien executé, la partie ou les parties dont la soumission est proposée à être acceptée, seront notifiées que leurs soumissions sont acceptées, mais sujettes à un dépot de cinq par cent sur le montant complet du contrat, devant être déposé au credit du Tresorier Provincial, dans les huit jours après la date de cet avis. Quatre-vingts-dix par cent seulement sera payé sur l'ouvrage estimé, jusqu'à ce qu'il soit terminé.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics

Département des travaux Publics,
Winnipeg, 8 Mai, 1880. 3-f

CANAL WELLAND.

—o—

AVIS AUX CONTRACTEURS MECANICIENS

—o—

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné (secrétaire des chemins de fer et canaux) et endossées " soumission pour portes d'ecluses, Canal Welland, " seront reçue à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest,

Jeudi, le 3 Juin, prochain,

pour la construction de portes, et tous les appendices nécessaires pour les nouvelles portes d'ecluses sur le Canal Welland.

Les plans, specifications et les conditions générales pourront être vus à ce bureau le où après Jeudi le 20ième jour de Mai prochain, où les formules de soumission pourront aussi être obtenues.

Les soumissionaires à ce contrat sont tenus de se pourvoir de tous les outils nécessaires pour ce genre de construction, aussi d'avoir une connaissence pratique de l'ouvrage, et sont requis de remarquer que leurs soumissions ne seront prises en considération, à moins qu'elles ne soient strictement faites sur les formules imprimees, et, dans le cas de sociétés la signature individuelle des associés devra être apposée à la soumission, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre ; et, de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, doit accompagner chaque soumission, laquelle somme sera remise si le soumissionnaire ne consent pas à prendre le contrat pour l'ouvrage aux taux et conditions tels que mentionné dans leur soumission.

Le billet qui aura été envoyé sera remis immédiatement aux parties respectives dont les soumissions n'auront pas ete acceptées.

Pour que le contrat soit bien rempli, la partie ou les parties dont les soumissions sont proposées d'être acceptées seront notifiées que leurs soumissions sont acceptées, sujettes à un dépot de *cinq par cent*, sur le montant entier du contrat—la somme envoyée avec la soumission sera considérée une partie—et devra être déposée au credit du Receveur Général dans les *huit jours* après la date de cet avis.

Seulement quatre vingt-dix par cent sur l'ouvrage estimé sera payé jusqu'à ce que l'ouvrage soit terminé.

Ce departement ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire,

Dept. des Chemins de fer et canaux.
Ottawa, 29 Mars, 1880. 9-f

AVIS est par le présent donné que les ordres ou billets de crédits sur le département de l'Interieur donné en paiement pour approvisionnement et gages, par ceux engagés sur les arpentages de la Puissance, ne seront pas acceptés par le Département, et le dit département ne se rendra responsable en aucune manière pour les avances faites aux arpenteurs ou pour les gages de ceux employés par eux.

LINDSAY RUSSELL,
arpenteur général

Dpt. de l'Intérieur
Bureau des terres de la Province
Ottawa 3 mai, 1880 13-f

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS MACHINISTES.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées "Soumission pour portes d'écluses Canal Lachine" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Lachine.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 MAI prochain, JEUDI, on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir euxmêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et—dans le cas d'une compagnie—de porter les signatures la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés, et à moins que, de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'il fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie, qui devra être mise au crédit du Receveur Général, dans le délai de 8 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 29 mars 1880. 9f.

Soumissions pour Clôtures.

—o—

Le Soussigné recevra des soumissions pour clôtures en fil de fer devant être érigées où besoin en sera requis sur la ligne de chemin de fer dans Manitoba. Les soumissionnaires devront fournir les devis, desseins et échantillons de la clôture, ou de tout autre genre de clôture qu'ils se proposent d'ériger ainsi que des barrières et des ferrures de barrières à être fournies. Les prix doivent être pour le travail fait et complété.

Les soumissionnaires adressées au soussigné et endossées " Soumissions pour Clôture " seront reçues jusqu'à midi, le Premier Juin prochain.

Par Ordre,

F BRAUN,
Secrétaire.

Bureau des Chemins de fer et Canaux
Ottawa 26 Avril 1880. 1f

LE "METIS."

Mardi, 22 Juin, 1880.

IMMIGRATION ET COLONISATION.

L'Opinion Publique de la semaine dernière contient un article de M. L. O. David, sur les ravages de l'émigration parmi la population Canadienne Française, bien propre à inspirer de sérieuses réflexions à tous ceux qui s'intéréssent à l'avenir de notre race.

Les chiffres sont là, témoins irrécusables, pour constater que depuis 1861 l'accroissement de notre population a diminué d'une manière alarmante dans la Province de Québec tandis que d'un autre côté le groupe canadien des Etats-Unis s'est considérablement grossi.

C'est ainsi qu'en 1774 nous comptions 100,000; en 1831, 380.000; en 1844, 524.307; en 1851, 669.529; en 1861, 847,615 et en 1871, 929.528. Comme il est facile de s'en rendre compte dans ce tableau, la proportion dans laquelle notre population augmentait est changée.

Si nous prenons pour base la progression des années antérieures à 1861, le dernier recensement devrait constater 1,200,00 au lieu de 900,000.

L'excédant de la population est allé aux Etats Unis où d'après les calculs les plus modérés nous retrouvons sept à huit cent mille des nôtres, c'est-à-dire presqu'autant que toute la population canadienne de la Province de Québec.

Il est inutile de se faire illusionner et de cacher les dangers qui nous menacent.

Il vaut mieux constater l'étendue du mal afin de pouvoir y appliquer le remède, tandis qu'il en est encore temps.

Quels sont les moyens pratiques à adopter pour empêcher les canadiens de déserter le pays? Il n'y a pas à s'y méprendre, d'après nous et la réponse est toute trouvée. Fournir aux pauvres exilés qui pour la plupart sont disposés à revenir au sol natal, les ressources pécuniaires qui leur sont nécessaires pour s'établir sur les terres de la vallée du St. Maurice, du Lac St Jean, de l'Ottawa ou de Manitoba.

Les capitalistes canadiens feraient par là un placement sûr de leurs deniers puisqu'ils seraient les créanciers hypothécaires des terrains défrichés et feraient en même temps une œuvre patriotique.

Nous connaissons à Winnipeg bon nombre de bureaux anglais qui font des affaires très lucratives et réalisent des profits considérables en prêtant des capitaux avec hypothèque sur les propriétés des colons.

Si le colon ne rembourse pas à l'époque voulue, les lois de la Province permettent au prêteur de s'emparer sans autres procédés légaux qu'un avis, des terraine ainsi hypothéqués.

Les terres boisées ne sont pas encore toutes colonisées et pour ne citer qu'un endroit la Pointe des Chênes offrirait de belles perspectives à une centaine de cultivateurs canadiens.

Des terres qui se vendent aujourd'hui $400 à $500 vaudront dix fois ce montant avant peu. Nous avons vu la semaine dernière quelques colons canadiens de cet endroit établis l'automne dernière et qui nous disent espérer récolter suffisamment pour vivre. Mais il ne faut pas attendre que nous soyions dévancés par nos compatriotes d'origine saxonne.

Au lieu de laisser les jeunes canadiens s'étioler dans les usines américaines, et user leurs forces et leur santé pour enrichir des étrangers faisons un effort et entendons nous pour les diriger vers les immenses prairies de l'Ouest où ils retrouveront avec l'air pur des prairies et le travail, la santé et une honnête aisance.

Une fois que l'élan sera donné, l'émigration prendra son cours naturel vers Manitoba tout comme aux Etats Unis.

Les moyens de transport sont maintenant faciles et les avantages que rencontreront ici les colons laborieux et persévérants les attacheront en peu de temps à notre Province.

Chez nous, ils retrouveront des frères qui les accueilleront avec cordialité, des institutions semblables à celles de la Province de Québec et un terrain fertile qui les récompensera toujours abondamment de leurs travaux.

Un peu moins de discours et un peu plus d'aide pécuniaire à ceux qui veulent cultiver les terres de l'Ouest, voilà ce que la patrie attend de nous.

La Commission des Terres, composée de MM. Lang et Roger Goulet, va commencer ses travaux la semaine prochaine par le haut de la Rivière-Rouge. Les commissaires iront de maison en maison, ou plutôt de terre en terre, pour recueillir tous les témoignages possible et s'assurer *de visu* de l'état réel des choses.

Que chacun se précautionne, et avis aux propriétares absents.

La bénédiction de la cloche de l'Eglise à St. Jean-Baptiste a eu lieu mercredi dernier. Mgr. l'Archevêque a présidé à la belle cérémonie. Le temps, qui était détestable, a empêché un bon nombre de s'y rendre: cependant, dans la chapelle, il y avait outre les gens de la paroisse, une assez grande affluence d'étrangers. Mgr. l'Archevêque Taché était entouré des RR. MM. Fillion, curé de St. Jean-Baptiste, Samoisette, de Ste. Agathe, Marcille, de St. Pie et Emerson, Joly, de St. Pierre de la Rivière-aux Rats, Pelletier, remplaçant de Messire Charbonneau à St. Joseph, et Cousidine, de Pembina. La messe a été dite par Messire Marcille.

L'instruction a été faite par Mgr. Taché, et a été très-belle; le rôle de la cloche dans le culte catholique a été magnifiquement développé par l'illustre prélat dont l'éloquence a tant de charme et d'onction.

M. Poisson accompagnait sur l'harmonium le chant du chœur de la paroisse.

Voici les noms des parrains et marraines:

M. le Juge Dubuc et Mme. Dubuc, l'Hon. M. Royal, député de Provencher et Mme. Royal, M. E. Germain, marchand d'Emerson et Mme. Germain, M. J. E. Têtu, préfet du comté et Delle. Poulin, M. J. B. Fillion et Mme. Fillion, M. Gill et Mme. Gill, M. C. Prud'homme, d'Emerson et Mme. Tennant, M. I. Gibeau et Mme. Gibeau, M. A. Vandal et Mme. Vandal, M. Marion et Mme. Marion, M. Déry et Mme. Déry, M Gaudry et Mme. Gaudry. La cloche porte les noms de *Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Alexandre.* Elle pèse 435 livres et coûte près de deux cents piastres; le timbre en est magnifique: c'est la plus grosse cloche de tout le comté. Celle de Morris ne pèse que 300 livres.

Le pain bénit, qui était suberbe, a été fait et présenté par M. et Mme. P. Parenteau.

La collecte a donné la recette de $148.

Après la cérémonie. M. J. E. Têtu, Préfet du Comté, a présenté à Mgr. l'Archevêque les respectueux hommages et remerciements de la population catholique dans quelques paroles très-heureuses et vivement applaudies. Sa Grâce a répondu en félicitant la paroisse de ses progrès, de son esprit de foi et d'union et des bons exemples qu'elle donne.

La compagnie des volontaires sous les ordres du Capitaine Thibault n'a pas peu contribué à rehausser durant tout le jour l'éclat des cérémonies.

Cette compagnie, formé dans la paroisse, va très-bien, et Mgr. l'Archevêque a hautement loué le zèle et la bonne tenue des hommes: espérons que St. Boniface suivra bientôt l'exemple de St. Jean Baptiste à ce sujet.

Les préparatifs les plus complets, avaient été faits par le digne et dévoué curé de St. Jean-Baptiste ainsi que par ses paroissiens pour recevoir dignement Mgr. l'Archevêque et leurs visiteurs. On a vu là ce que l'union, la bonne entente et le zèle intelligent peuvent accomplir. Il y avait dressée en face du presbytère une très-jolie salle, toute décorée de verdure et pouvant contenir une centaine de personnes. Le chemin était balisé sur une grande distance, et au bas de l'escalier conduisant à l'église on avait élevé un arc élégant de verdure; les drapeaux flottaient partout, et la paroisse avait vraiment un air de fête qui réjouissait.

Le mauvais temps a gâté quelques détails du programme de la journée, mais la date du 16 juin n'en restera pas moins l'une des plus belles époques dans la mémoire des habitants de la paroisse de St. Jean-Baptiste.

Les journaux de Montréal sont remplis de détails sur deux drames patriotiques dont l'exécution aurait été un grand succès. Nous lisons dans le *Courrier de Montréal* du 14:

Les deux dernières représentations du *Retour de l'Exilé* et de *Papineau*, samedi dernier, ont eu un succès encore plus grand que les précédentes, si c'est possible: même auditoire nombreux et enthousiaste et même succès artistique.

Nous avons déjà apprécié longuement ces deux drames, ainsi que la manière habile dont nos artistes les ont interprétés: nous croyons donc inutile d'y revenir aujourd'hui. Nous nous bornerons à dire que Madame Prume et MM. Dumas, Labelle, Dufour, McGown et Leriche se sont surpassés dans le drame de *Papineau.*

Au troisième acte, Madame Prume parut sur la scène, entourée des acteurs, et M. L. H. Fréchette lui présenta une magnifique couronne en fleurs. Les applaudissements chaleureux de l'auditoire démontrèrent qu'il s'associait de tout cœur à cette marque d'estime offerte à notre artiste canadienne.

La splendide couronne en bronze doré offerte à M. Fréchette il y a quelques jours, lorsqu'on apprit que ses ouvrages avaient été couronnés par l'Académie Française, fut déposée près de la rampe, sur un riche coussin de soie rouge galonné d'or.

Un M. Papineau, fils du grand patriote, venu récemment d'Europe pour voir représenter ce drame, assistait à la représention et fit présent en son nom et en celui de son épouse, un splendide bouquet à Madame Prume.

Bref! la soiré de samedi soir a été un digne couronnement des représentations dont le plublic montréalais a été gratifié durant la semaine.

UN CANADIEN DE L'OUEST.

La population franco-canadienne du Wisconsin vient de perdre, dans la personne de l'honorable Louis Vincent, de Chippewa Fall, récemment décédé à Wabashaw, dans le Minnesota, l'un de ses représentants les plus estimés et les plus marquants.

Il était établi aux Etats-Unis depuis 1836. Doué d'une énergie à toute epreuve. Louis Vincent quitta le toit paternel à 20 ans, sans autre ressources que son intelligence et ses bras vigoureux, et pénétra hardiment au séin des belles forêts qui bordaient, il y a un quart de siècle, les rivières Eau claire et Chippewa. Le travail des premières années fut assez pénible pour le jeune pionnier. On le voit, tour à tour maniant la hache, au gouvernail d'un bateau à vapeur, ou à la poursuite des bêtes sauvages pour se procurer la nourriture nécessaire. Le succès ne se fit pas attendre. En moins de cinq ans il économisa suffisamment, grâce à ses habitudes de vie réglées, pour achéter des terres à pin considérables sur le parcours de la rivière Chippewa et de ses tributaires. Les transactions qu'il fit sur le bois de sciage depuis 1860 furent si importantes qu'il se vit en mesure, il y a cinq ans, de faire l'acquisition, avec quatre compatriotes, de l'une des plus grandes scieries du Wisconsin, aujourd'hui en pleine opération.

M. Louis Vincent, qui était l'un des plus anciens pionniers de la Chippewa, fut appelé, en 1876, à représenter le comté de Chippewa dans la législature du Wisconsin et en 1878 au poste de maire de Chippewa Falls.—*Le Canada*

Les origines de la St. Jean Baptiste.

Nous venons de recevoir de M. Sulte une étude historique très-curieuse sur les origines de la fête du 24 juin; nous en extrayons le passage suivant:

Si j'en crois Racine (*les Plaideurs*), il faut remonter au déluge pour expliquer un fait moderne. Il s'agit donc ici de soutenir que la Saint-Jean-Baptiste est plus ancienne que saint Jean-Baptiste lui-même.

Ce ne sera pas difficile. L'usage de célébrer le solstice d'été est vieux comme le mende. Il date des temps adamiques

Lorsque le genre humain se nourrissait de glands].

Nous savons que les Perses, entre autres, honoraient la puissance suprême sous l'image du feu. Tant que les hommes n'ont pas connu le christianisme, ils ont été fidèles à cette superstition, après tout assez raisonnable puisqu'elle était un hommage rendu au Créateur ignoré. Le feu étant censé tout produire— on l'adorait.

Les Gaulois, nos aïeux, comme tous les peuples de l'antiquité, avaient des réjouissances publiques durant lesquelles ils allumaient de grands feux sur les hautes terres, les montagnes et les bords de la mer. Les habitants du pays de Galls, de la famille des Bas-Bretons (ils parlent encore la même langue), ont conservée l'habitude des feux du 24 juin.

Le christianisme, prudent et sage, n'attaqua pas de front les coutumes populaires; il se contenta de leur imprimer un cachet religieux. Ainsi, il plaça sous le vocable de saint Jean-Baptiste l'antique cérémonie des feux du solstice d'été. Plus tard, au moyen-âge, lorsque les serfs furent privés de leur liberté, il multiplia les fêtes religieuses qui forçaient les seigneurs de suspendre le travail manuel. Ces jours de repos, contre lesquels on s'est élevé si fortement par la suite, étaient tous à l'avantage de nos pères les Gaulois, écrasés sous le joug des Francs. Si nous avons perdu la mémoire de ces bienfaits, il est juste de les rappeler en temps opportun.

Ceux qui ont placé le coq gaulois sur le clocher de nos églises n'étaient pas indifférents aux besoins du peuple.

L'on ne songe pas généralement jusqu'à quel point les coutumes et les traditions populaires sont tenaces Le cas qui nous occupe est remarquable. En France, on voit, par les anciens auteurs, que, du moment où, quelqu'un apportait une bonne nouvelle, on s'écriait à la ronde: Faites en les feux! ce qui voulait dire: réjouissons-nous, allumons les feux de fête.

Le *Magasin Pittoresque* renferme une gravure représentant des paysans bretons de notre époque dansant une ronde autour de brasiers allumés sur la place publique. Les fiancés, ceux qui doivent s'épouser dans les douze mois, sautent par couple, se tenant la main, par dessus les tisons enflammés.

II

Naturellement, les premiers colons du Canada emportèrent la coutume de fêter la Saint-Jean. Les allures mondaines de cette démonstration ne dûrent pas inspirer au clergé la croyance que St. Jean-Baptiste serait jamais un patron "religieux" pour ce pays. Il devait être bien difficile, en effet, de métamorphoser en solennité de l'église une fête marquée depuis des siècles par les bruyants et peu scrupuleux ébats de la foule.

M. Ferland, s'appuyant sur l'ouvrage du Frère Le Clercq, intitulé: "L'établissement de la foi dans le nouveau monde,"—dit:

"L'année 1624 fut marquée, à Québec, par une solennité religieuse, à laquelle assistèrent tous les français et plusieurs sauvages. Elle fut célébrée en exécution d'un vœu fait en l'honneur de St. Joseph, qui, dans cette occasion, fut choisi comme premier patron de la Nouvelle-France. Depuis ce temps, la dévotion envers saint Joseph s'est toujours conservée vive et efficace parmi les canadiens, ainsi que l'attestent les nombreuses églises placées sous sa protection et les confréries établies en son honneur."

Je suppose que, dans la pensée de ses fondateurs, la saint Joseph devait finir par supplanter la saint Jean. En tous cas, pendant quelques années, on s'efforça de lui faire prendre, en dehors de l'église, un caractère populaire rivalisant avec la vieille fête du feu. Il ne faudrait pas, cependant, s'aventurer trop loin dans ces suppositions.

Depuis l'origine de la colonie, nous avons eu notre fête patronale, la Saint-Joseph—et notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. Cette dernière avait pour elle, outre son ancienneté, l'avantage de tomber l'un des jours du solstice d'été, tandis que le 19 mars, époque de la fonte des neiges, des giboulées et très-souvent du carême, n'a rien de comparable aux splendeurs du 24 juin.

AMÉRICAINS.—D'après le *New-York Herald*, les touristes américains dépensent en Europe soixante millions de dollars par an

Nouvelles Locales

—Voir plus loin le programme de la belle fête canadienne du 24.

—Les Hons. MM. Walker et Brown sont partis hier pour l'Ouest de la Province.

—On trouvera des insignes pour les membres de la St. Jean Baptiste au magasin de M. George Couture.

—A l'occacion de la fête du 24 juin M. Lanctot invite les canadiens-français à aller lui faire visite chez Stobart, Eden & Cie.

—Le *Manitoba* est arrivé le 18 au soir du Fort Ellice. Il avait à bord 1000 sacs de blé, et environ 40 passagers.

—M. J. Ryan, M.F., de Marquette, est de retour du sud de son comté qu'il est allé visiter avant de résigner.

—Une dépêche de Montréal annonce la pénible nouvelle de la paralysie de M. le Grand Vicaire Moreau.

—Le Juge-en-Chef Wood ne se rétablit guère de sa paralysie; l'hon. M. O'Connor futur juge est en route. Sir Charles Tupper sera bientôt au milieu de nous.

—M. J. P. M. Lecourt, architecte du gouvernement, arrive ces jours ci pour préparer les travaux préliminaires de la construction des édifices parlementaires.

—C'est le devoir de tous ceux qui ont du sang canadien dans les veines de prendre part aux réjouissances de la journée de jeudi prochain: c'est le jour national.

—Le gouvernement a commencé la semaine dernière à faire ballaster le chemin de fer du Pacifique, près d'Emerson. Les travaux devront se continuer sur tout l'embranchement de Pembina. Un corps de 120 hommes à $1.50 par jour est occupé à cet ouvrage.

—Les récoltes ont une belle apparence et promettent beaucoup. Plusieurs cultivateurs alarmés des pluies abondantes du mois de mai, qui désespéraient de pouvoir ensemencer cette année, nous disent que le grain est bien levé et sera abondant, si le ciel peut continuer à leur être favorable.

—Le *Manitoba* a fait le trajet de Winnipeg au Portage en 17½ heures et est revenu en moins de 12 heures. C'est le voyage le plus rapide qui ait été fait sur l'Assiniboine. Les voyageurs avant de quitter le vaisseau ont présenté une adresse de félicitations au Capitaine Sheets.

—On a découvert au Portage du Rat, plusieurs mines d'argent et d'or très-riches. On peut se faire une idée de ce que pourraient payer ces mines, si elles étaient exploitées, par le fait qu'un M. W. Griffiin a pu extraire d'un minerai pesant une livre pour 75 cts. d'or.

—Dans une ile du Lac des Bois, M. Alexander Baker a découvert une veine de sept pieds de largeur qui contient surtout de l'argent, du cuivre et du fer. Le Professeur Merrick après examen a constaté que le rendement pouvait donner en moyenne $40 par tonne.

—Le *Free Press* de la semaine dernière tient le gouvernement McDonald responsable du choix du Lac Winnipeg pour placer la pétite colonie d'Islandais qui nous est arrivée il y a quelques années. Ce journal ne s'apperçoit pas qu'il flagelle ainsi le parti libéral qui était à cette époque au pouvoir. C'est mal de la part du *Free Press* de faire connaître les bévues impardonnables d'une administration dont il était un des plus ardents admirateurs.

Pas de distraction ni de maladresse confrère, car vous frappez sur vos amis à coup de massue, au moment même ou vous croyez atteindre les conservateurs.

—M. J. Sutherland a fait transporter à Winnipeg deux barges de charbon pris dans les mines de la rivière Souris. Le voyage a duré quarante trois jours.

L'an prochain M. Sutherland pourra approvisionner Winnipeg de tout le charbon qui lui sera nécessaire. Il a pu par cette première expérience s'assurer que la Rivière Souris est navigable même pour des barges chargées jusqu'au mois d'août l'eau a actuellement vingt pieds de hauteur.

Il ne fera qu'un voyage par année et chargera un nombre suffisant de barges pour satisfaire tous les citoyens de Winnipeg qui lui auront fait des demandes. C'est un bienfait inappréciable qu'aura pour effet de diminuer le prix du charbon.

NOUVELLES DIVERSES.

M. William Price, ex député de Chicoutimi, est mort à sa résidence à Sillery, le 12 juin C'est lui qui abandonna le parti conservateur en même temps que M. Turcotte, ce qui donna le pouvoir à M. Joly.

Le gouvernement français vient de décréter l'abolition de tous les établissements d'éducation des Jésuites.

La date de l'exécution de ce décret inique est fixée au 30 juin courant.

Le même décret s'applique aussi aux autres institutions du même genre tenues par les autres communautés religieuses, mais il est accordé à ces dernières un sursis jusqu'au 30 août.

PRESQU'UN ACCIDENT.—Le *Journal de Trois Rivieres* nous apprend que Mgr. des Trois Rivières a failli être victime d'un grand accident à Pierville, village sauvage où il est en visite pastorale. Le défilé de la procession avait à peine dépassé l'endroit où se trouvait un canon que l'on tirait en signe de réjouissance, que la pièce éclata en mille morceaux. Heureusement ni Sa Grandeur ni aucune autre personne n'a été blessée. Il est rumeur que deux sauvages avaient surchargé le canon à dessein et qu'il y aura enquête à ce sujet.

Un concile provincial a été ouvert dernièrement à Philadelphie. Mgr Wood en était le président de droit en sa qualité d'archévêque.

Les évêques suffragants ayant seuls voix délibérative dans les décrets à porter sont : Mgr. William O'Hara, de Scranton, Mgr. Jeremiah F. Shanahan, de Harrisburg, Mgr Tobias Mullen, de Erié, et Mgr John Tuigg, à la fois évêque de Pittsburg et administrateur apostolique de Alleghany.

L'évêché de Philadelphia établi en 1809, n'a été érigé en siége archiépiscopal qu'au mois de février 1875. Cette première réunion des évêques de la province pour un concile provincial prouve les progrès du catholicisme en Pennsylvanie, et font espérer un avenir plus fertile encore en bonnes œuvres, et une amélioration toujours croissante des conquètes de la religion et de l'Eglise —*Idem*

Le chemin de fer sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, attire l'attention des hommes de l'art. Nous venons de lire une étude sur ce sujet faite par le Capitaine Emile Deniel, et publiée dans le bulletin de la Société des Ingénieurs civils de France, avril 1880.

Le capitaine Deniel habite le canada depuis une disaine d'années. Il y a six ou sept ans qu'il est employé comme ingénieur aux travaux du canal de Grenville. Par conséquent, il est en mesure, non seulement de juger les questions du ressort des ingénieurs, mais aussi de comprendre tout ce qui s'y rapporte comme étant chose particulière à notre pays. Il a donc fait un excellent article, expliquant les circonstances de la construction de ce curieux chemin et décrivant en détail les procédés adoptés, sans oublier de dire que nous comptons bien le rétablir chaque hiver, et le remplacer chaque été par des traversiers à vapeur, de façon à nous libérer du monopole que les propriétaires du pont Victoria fesaient peser sur nous depuis une vingtaine d'années.

Le capitaine Deniel s'efforce, lui aussi, de faire connaitre le Canada en France. Ici même, il a commencé, l'année dernière, l'organisation d'une société des Ingénieurs Canadiens français. Nous ne savons s'il est en voie de réussir, mais tout récemment, les ingénieurs anglais se sont mis en campagne, à leur tour, pour fonder une société du même genre. Espérons que nous ne nous laisserons pas devancer, car alors, les ingénieurs canadiens français iraient se fondre dans un corps qui ne parle pas notre langue et qui n'est pas censé devoir prendre les intérêts de notre race. C'est une matière qui mérite la considération de qui de droit.—*Le Canada* du 14.

La municipalité de Rome vient d'ériger sur la belle promenade du *Pincio* une statue en l'honneur du R. P. Secchi de la Compagnie de Jésus, le plus savant peut-être des astronomes de notre siècle. Cette statue est de proportions gigantesques. La physionnomie du grand astronome a été prise avec une merveilleuse fidélité. Son œil vif se fixe sur l'observatoire. Il porte l'habit de la Compagnie de Jésus A un petit cordon, descendant sur sa poitrine est attaché une loupe, son inséparable compagne. Le manteau, avec un grand luxe de plis très-naturels, est abandonné sur le flanc droit. Les vrais Romains se sont réjouis de cette justice rendue à un Jésuite.

VARIETES

ÉCHOS—Z...est d'une avarice..

L'autre soir, offrant le thé à quelques amis, Z.... leur présente du sucre coupé en morceaux microscopiques.

—Méfiez-vous, disait il à chaque invité : il sucre beaucoup !

PLAISANT. — Mot de Mlle Rohan,— ou d'une autre.

Des jeunes gens fumaient devant elle.

—Comment peut-on fumer ainsi ! disait-elle, mais vous vous tuerez...

—Oh ! que non, reprit l'un d'eux, j'ai mon père qui fume toute la journée et il a soixante-et-dix ans...

—Mais s'il n'avait pas fumé, reprit-elle, il en aurait peut-être quatre-vingt !...

Fete Nationale du 24 Juin, 1880

PAR LA SOCIÉTÉ DE

St. Jean-Baptiste de Manitoba.

PROGRAMME.

MATINEE.

PROCESSION—Départ de la Cour du Collége à 9 heures et demie.

Messe Solennelle à la Cathédrale à 10 heures :

SERMON PAR SA GRACE MGR. L'ARCHEVÊQUE A. TACHÉ.

A l'issue de l'Office Divin—Escorte à Sa Grâce jusqu'au Palais, ADRESSE.

Escorte au Président par l'Avenue Taché et les rues Aubert et St. Joseph. DISCOURS.

APRES-MIDI.

Pique-Nique dans le Bocage d'Eschambeault sur la Rivière La Seine, à 2 heures.

JEUX, COURSES, CHANSONS, MUSIQUE, RAFRAICHISSEMENTS, &C.

SOIREE.

Séance Dramatique et Musicale au Collége à St. Boniface à 8 hrs.

Illumination des jardins de l'Archevêché et promenade-Concert.

Annonces Nouvelles

Societe St. Jean-Baptiste.

Il y aura demain soir, à 8 heures à la Salle du Conseil Municipal, réunion générale de tous les membres de l'Association St. Jean Baptiste. Tous sont invités.

JOSEPH ROYAL,
Président.

St. Boniface, 22 Juin, 1880.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau le deuxième jour de juillet prochain à midi, pour l'Erection et le fini d'un Hôpital d'immigrant, à Winnipeg Manitoba. Les plans et spécifications pourront être vus le et après le 16 juin au Bureau du chemin de fer du Pacifique, Winnipeg, aussi au bureau des Travaux Publics Ottawa.

Soumissions endossées " Soumissions pour l'Hopital d'Immigrants à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée par un chèque de Banque egal à *cinq par cent* du montant de la soumission.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

S. CHAPLEAU.
Secrétaire

Département des Travaux Publics.
Ottawa, 11 Juin, 1880. 2-f-s

DEMANDES DE LICENCES

WINNIPEG—Thos. Dunn & J. T. Headley.

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 17 Juin, 1880 2f

De Grands Avantages
SONT OFFERTS

à ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario, pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à
A. S. MALLOCH,
St. Boniface.

Des échantillons peuvent être vus au Magasin de M. Joseph Laporte, coin des Avenues Taché et Provencher, St. Boniface, 22 Juin, 1880. 4f

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tous ceux qui ont fait application pour acheter les terres qui ont été arpentées l'année dernière et qui se trouvent dans la réserve du chemin de fer, quand bien même ils seraient établis sur les dites terres ou autrement, seront tenus de payer le prix demandé pour les dites terres dans le temps qu'elles seront placées entre les mains de notre agent pour en disposer. Et attendu, qu'il est de fait qu'un grand nombre d'individus prenent sans permission des terres non arpentées, le public est par le présent notifié que sur l'arpentage d'un township qui se trouve situé en dedans des limites de la réserve du chemin de fer, le gouvernement ne protégera aucun individu qui aura pris ainsi une terre sans permission, et qui en sera en possession, soit qu'il prouve que la terre qu'il s'est appropriée fait partie d'un numéro de section pair ou impair.

Le contenu de cet avis est en force depuis le premier jour de mai, 1880.

J. S. DENNIS,
Député Ministre de l'Intérieur.

Lindsay Russell,
Arpenteur-Général,
Ottawa, 1er Mai 1880. 17J 4f

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus **GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE**, dans l'Amérique, **nous sommes** prêts à remplir toutes les **commandes** qu'on voudra bien nous confier, **article bien supérieure à tous les autres.**

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE

DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	**Etrilles,**
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	**Balances,**
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pièges,
Huiles,	**Fil de laiton**
Térébentine,	**Fusils, 1èrequalité**
Vernis,	**Poudre,**
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Collets à chien,
Toile à emballer,	**Hameçons,**
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	**Tuyaux de fer,**
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	**Pelles,**
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	**Poëles à charbon.**

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879. 1a

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont désireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNEBOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne negligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guérira certainement.

Prix : **une grande boîte** $3.00, expédiée **dans n'importe quelle** partie des Etats-Unis **et du Canada par la malle** sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877. 1aa

LA

BOULE ROUGE

MAGSIN DE NOUVEUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

———(0)———

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

———0———

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1a

ABONNEZ-VOUS

AU

JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest

l'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à present autant de maladies guéries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlée **avec les gommes** purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. **Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir:** il en est autrement de celle-ci qui soulagent **instantanément.**

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empâitres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatisme très douleureux, douleurs de rognons, ad poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités électriques possédées par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guérissent à cout sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien définie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, **Lowell, Mass.**

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

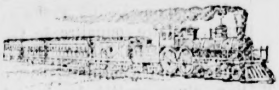

Chemin de fer Pacifique Canadien.

———0———

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Arrive au Lac Travers.
Ex quotidien.	8am	10:45 am	
Accom quotidien excepté dimanche 8am	9:15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement	7:30am		1:30 am

RETOUR.

Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Arrive au Lac Travers.
Accom. quotidien excepté dimanche	11:30am.	3:45pm	
Accom. quotidien excepté dimanche		De 4.00pm	5pm
Ex quotidien.	5 pm	8pm	
Accom. samedi seulem. 2:30pm		8:15pm	7:10pm

L'expedition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est-à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. Les trains mixtes de St. Paul, *via* Breckenridge arrivent à St Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi ; l'Exprès *via* Fergus Falls à 4 45 hrs. de l'avant-midi ; le train Exprès pour le Sud part de St. Vincent *via* Fergus Falls à 12.30 ou midi et demi ; le train mixte *via* Breckenridge à 4.45 du soir.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

———:o:———

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considérables que n'importe quelle autre machine, et le prix en réduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtes quelque soit l'epaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent rembourse si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, —conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE

775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

DANIEL CAREY. J. A. N. PROVENCHER.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

———o———

A. A. C. LaRiviere – Alex. Kittson.

ST. BONIFACE, MANITOBA.

———o———

On se charge à ce **Bureau de** la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétés Foncières.

Des Assurances **sont accordées contre** le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi **des garanties sur la fidélité** des employés publics et municipaux.

Les personnes qui désirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des proprietes dont la valeur **sera suffisante** et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de **Patente** de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

Ce Grand Remède est au des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sa et agissent avec la plus grande effi sur.

Le Foie, l'Estomac, les R a

et les INTESTINS, donnant du ton, l'é gie et de la vigueur à ces GRANDE SOURCES DE LA VIE. Elles sont mandées consciencieusement com remède infaillible dans tous les cas constitution, quelqu'en soit la caus affaiblie. Elles sont merveilleusement ces pour toutes les maladies des n'importe l'âge ; et comme REME E GENERAL DE FAMILLE, ne peut être sur passé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier.

Pour guérir le MAL DE JAM E , M de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulc s.

c'est un reme de infaillible. Si l'o s'en frictionne le cou et l'estomac avec il guérit le MAL de GORGE, le tes, les Toux et même l'ASTHM sur les Enflures Glandulaires, Abcès, des, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA P AU, n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent son manufac tures seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES,

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; av ec instructions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce s Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaise de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas à Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 16 Oct. 1879. 1a